

Appel en faveur d'une économie sociale et solidaire

Volume 11, numéro 1, printemps 1998

L'itinérance

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301419ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301419ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

(1998). Appel en faveur d'une économie sociale et solidaire. *Nouvelles pratiques sociales*, 11(1), 1–8. <https://doi.org/10.7202/301419ar>



Appel en faveur d'une économie sociale et solidaire

Le texte de l'Appel qui suit a été rendu public en avril 1998. Il a d'abord été publié dans le journal *Le Devoir*, puis dans un tiré à part de la Fondation d'éducation à la coopération et le CIRIEC-Canada (Centre international de recherche et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative). Plusieurs membres du Comité de rédaction de NPS ont participé à la préparation et à la diffusion de l'Appel étant donné que cette démarche concordait avec le créneau de la revue. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'utiliser la rubrique éditoriale du présent numéro pour faire connaître l'Appel aux lecteurs et lectrices de NPS. Comme le souligne l'Appel, nous savons que l'économie sociale peut s'inscrire dans un modèle de développement soit néolibéral, soit solidaire. Évidemment, avec les signataires de l'Appel, nous souhaitons vivement qu'elle s'inscrive dans un modèle solidaire, « soit un modèle ouvert à la démocratisation de l'ensemble de l'économie et des services collectifs et où l'État demeure la principale instance de régulation et de redistribution ». Cette vision de l'économie sociale et solidaire, dans le contexte québécois actuel, s'avère favorable au type de renouvellement des pratiques sociales que nous promouvons à NPS. La liste des signataires présentée ci-dessous est celle dont nous disposons à la fin d'avril 1998 ; depuis lors, quelques centaines de signatures se sont ajoutées. Dans le prolongement de l'Appel, un « Rendez-vous de l'économie sociale et solidaire » aura lieu à Montréal le 11 décembre 1998. Nous continuerons à informer le lectorat de NPS du suivi de cette démarche.

Yves VAILLANCOURT
Directeur
Nouvelles pratiques sociales

Marcel Arteau (IFDEC), François Aubry (CSN), Gregory Baum (Université McGill), Gilles Beauchamp (CLSC Hochelaga-Maisonneuve), Léopold Beaulieu (Fondation), Jean-Pierre Bélanger (ASPQ), Paul R. Bélanger (UQAM), Mireille Bénard (Syndicat des travailleuses en garderie de Montréal, CSN), Jean-Yves Bernard (Comité pilote des entreprises d'aide domestique), Paul Bernard (Université de Montréal), Marie Bouchard (UQAM), Paul-André Boucher (RQCCT), Renald Bujold (Santé publique, Montréal), Guy Cameron (Mouvement Desjardins), Claudette Carbonneau (CSN), Elaine Carey-Bélanger (Université Laval), Lucie Chagnon (IFDEC), Céline Charpentier (CDEC Plateau / Centre-Sud), Manuel Cisneros (CRISES-CIRIEC), Yvan Comeau (Université Laval), Christine Corbeil (UQAM), Marie-Josée Corriveau (Regroupement Information Logement, Pointe-Saint-Charles), Daniel Côté (HEC), Marie-Andrée Coutu (CFP), René Doré (CFP), Norma Drolet (Fédération des OSBL d'habitation de Montréal), Judith Dufour (retraîtée), Louis Favreau (UQAH), Charles Fillion (Collectif des entreprises d'insertion sociale), Andrée Fortin (Université Laval), Jacques Fournier (Interaction communautaire), Louis Fournier (FTQ), Joseph Giguère (Centre Saint-Pierre), Jean-Paul Gravel (Université de Sherbrooke), Clément Guimond (Caisse d'économie de Québec), Normand Guimond (FTQ-CTM), Yves Hurtubise (Université Laval), Denise Julien (CSRE-Secteur forestier), Christian Jetté (LAREPPS), Luc Labelle (Réseau des CDR), Daniel Labesse (CLSC Plateau), François Lamarche (CSN), Nancy Lemay (NPS), Marilyse Lapière (PQ), Pierre Laurence (CSBE), France Laurendeau (FTQ), Marc Laviolette (CSN), Pierre Legros (RQIIAC de CLSC), Gilles Léveillé (FTQ-CTE), Benoît Lévesque (UQAM), Lucie Mager (CRISES), Marie-Claire Malo (HEC), Mauro F. Malservisi (UQAM), Réjean Mathieu (UQAM), Denis Martel (UQAC), Marguerite Mendell (Concordia), Clément Mercier (Université de Sherbrooke), Michel Morel (Santé publique, Montréal-Centre), Nancy Neamtan (Chantier de l'économie sociale), Bill Ninacs (CQDS), Pierre Paquette (CSN), Denis Plamondon (UQAC), Yvon Poirier (IFDEC), Jacques Proulx (Solidarité rurale), Jean Proulx (CDC Nicolet-Yamaska), Claudette Pitre-Robin (Concert'Action), Louis Racine (Université de Sherbrooke), Michelle Rhéaume-Champagne (Économie et solidarités, HEC), Norbert Rodrigue (CSBE), Ruth Rose (UQAM), Louis Roy (FSSS-CSN), Nicole Saint-Martin (Université de Sherbrooke), Carol Saucier (UQAR), Majella St-Pierre (Conseil de la coopération du Québec), Michel Séguin (Ressourcerie), Sylvie Tardif (COMCEP, Trois-Rivières), Luc Thériault (Université de Régina), Diane-Gabrielle Tremblay (TELUQ), Marielle Tremblay (UQAC), Sonia Vaillancourt (Conseil québécois du loisir), Yves Vaillancourt (UQAM), Linda Vallée (Comité sectoriel de la main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire), Vincent van Schendel (UQAM), Annie Vidal (FDM-Faites de la musique), Milder Villergas (ACEM).

Un débat sur l'économie sociale a bel et bien cours au Québec. L'amarce en fut sans doute la Marche des femmes contre la pauvreté de juin 1995, puis le Sommet sur l'économie et l'emploi organisé par le gouvernement du Québec, en mars 1996, où des groupes de femmes et des organisations communautaires étaient invités pour la première fois à siéger avec des

représentantes et des représentants des syndicats, de l'État et du patronat. La mise sur pied du Chantier de l'économie sociale, ses recommandations et ses travaux ont aussi grandement contribué à l'élargissement et à l'approfondissement du débat.

Présentement, plusieurs s'interrogent sur l'importance réelle de l'économie sociale dans l'ensemble des activités économiques et surtout sur la place qu'elle occupe dans un projet de société. D'où le désir des signataires de cet appel de s'engager dans le débat en rappelant la diversité et la richesse des initiatives de l'économie sociale et en faisant valoir son potentiel de développement.

L'ÉCONOMIE SOCIALE, UNE RÉALITÉ DIVERSIFIÉE ET ORIGINALE

Au cours des 20 dernières années, les groupes communautaires et de femmes ont donné naissance à une nouvelle génération d'économie sociale surtout dans les services collectifs : coopératives d'habitation, garderies, maisons de jeunes et de femmes, « ressourceries », médias communautaires, entreprises d'insertion, fonds de développement et corporations de développement économique communautaire. Les collectivités locales, les syndicats et le mouvement coopératif ont également contribué à l'émergence de cette nouvelle génération d'économie sociale, notamment dans la production de biens et de services où l'on retrouve principalement les coopératives de travail, les coopératives de travailleurs-actionnaires, les coopératives forestières et les entreprises contrôlées par les travailleurs. Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) et Fondation, le fonds de développement CSN pour la coopération et l'emploi appartiennent également à cette nouvelle économie sociale. Au total, près de 5 000 nouvelles organisations et entreprises peuvent être répertoriées. Si l'on y ajoute les 3 000 entreprises des générations précédentes, soit les caisses populaires et les caisses d'économie, les coopératives agricoles et les mutuelles d'assurance, ce secteur représente des actifs qui frisent les 90 milliards de dollars et fournit des emplois à près de 100 000 personnes.

Par conséquent, il est loin de s'agir d'un mirage. Si ces réalisations affichent un bilan fort respectable, leur originalité n'est pas suffisamment reconnue et leur potentiel n'est pas pleinement mis en valeur par les pouvoirs publics et même par certaines composantes des mouvements sociaux, voire de l'économie sociale elle-même.

L'économie sociale est la seule à reconnaître explicitement la dimension sociale de l'économie comme en témoignent ses règles et sa mission. Parce

qu'elles entretiennent des liens étroits avec les collectivités locales et les milieux où elles sont implantées, les organisations d'économie sociale sont souvent bien placées pour repérer et interpréter les nouveaux besoins, créer des emplois et réussir là où l'État et l'entreprise capitaliste échouent. De plus, la nature de leurs activités les autorise à poursuivre des objectifs qui procèdent d'une tout autre rationalité que celle de l'économie exclusivement marchande : utilité sociale, création d'emplois, développement local, revitalisation d'une collectivité, reconnaissance du travail des femmes, protection de l'environnement, rentabilité à long terme. Ainsi, par leur préoccupation pour l'emploi et pour la cohérence de certaines filières de production, les fonds syndicaux et de développement assument des fonctions relevant de l'intérêt général. De plus, dans les entreprises où ils investissent, ces fonds favorisent l'accès à l'information, la formation continue et, dans certains cas, la participation des travailleurs à l'organisation du travail et aux orientations de l'entreprise, contribuant ainsi à la démocratisation de l'économie.

De plus, empreintes d'un esprit de solidarité, les initiatives de l'économie sociale savent mobiliser des ressources humaines et financières négligées par d'autres. En évitant d'être limitées à des fonctions palliatives, elles peuvent être le lieu de véritables innovations sociales, comme l'ont été les cliniques populaires qui ont inspiré la création du réseau des CLSC. Bien que contribuant à la création d'emplois, les organisations d'économie sociale cherchent à instituer des lieux de participation et de discussion qui permettent à des groupes et aux membres d'une collectivité d'échanger, de reconnaître leurs besoins, d'élaborer des solutions et de créer une entreprise ou de nouveaux services. À la quête légitime de la rentabilité des entreprises et de la viabilité des organisations s'ajoute la conviction de réaliser une œuvre socialement utile. En somme, l'économie sociale mérite bien son nom.

POUR UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Pour que l'économie sociale devienne solidaire, il importe que les pratiques qui s'en réclament correspondent dans les faits aux valeurs et aux règles énoncées. En effet, ces règles doivent être intégralement respectées, ce qui suppose des démarches de réflexion alimentées par des échanges avec d'autres acteurs et mouvements sociaux. Ainsi, pour relever les défis actuels de notre société, de nouvelles solidarités doivent être créées. De ce point de vue, le caractère solidaire de l'économie sociale est en grande partie tributaire du modèle de développement que ses pratiques et ses orientations favorisent. En somme, l'économie sociale peut s'inscrire dans l'histoire comme une composante soit d'un modèle néolibéral, soit d'un modèle solidaire.

Dans un modèle néolibéral que nous refusons, le marché agit comme instance exclusive de régulation et de satisfaction des besoins. Dans un tel modèle, l'économie sociale tend à se transformer en une économie de misère et de dernier recours. Au lieu de participer à l'édification de nouvelles solidarités, l'économie sociale – qui n'aurait d'ailleurs de social que le nom – devient complice d'effets pervers qui renforcent la dualisation et l'exclusion sociales.

Par contre, dans un modèle solidaire auquel nous souscrivons, soit un modèle ouvert à la démocratisation de l'ensemble de l'économie et des services collectifs et où l'État demeure la principale instance de régulation et de redistribution, l'économie sociale peut assumer la production de certains services de qualité non offerts directement par le réseau étatique. Le modèle que nous soutenons nécessite le maintien et le renouvellement des services publics dispensés par l'État. Ainsi, il n'entraîne pas la substitution d'emplois. Enfin, comme pour les services collectifs produits par l'État, les services de l'économie sociale doivent être offerts par des travailleurs et des travailleuses dont les conditions de travail sont adéquates. Malgré la rémunération toujours insuffisante du personnel, les centres de petite enfance sont exemplaires à cet égard, car ils satisfont largement à toutes ces exigences. De plus, ces organismes offrent des services mieux adaptés au milieu et généralement de qualité supérieure à ceux proposés par les garderies à but lucratif.

Dans la conjoncture actuelle, plusieurs promoteurs de projets d'économie sociale, particulièrement dans le domaine des services de proximité, sont inquiets. Dans leurs relations avec les représentants du gouvernement et les institutions publiques régionales et locales, ils arrivent difficilement à obtenir les conditions nécessaires à la réalisation de leurs projets. À cette fin, nous proposons les trois séries de mesures suivantes : la première concerne le soutien aux entreprises d'économie sociale, la seconde porte sur la place des femmes dans l'économie et la troisième vise la reconnaissance d'une économie plurielle.

DES MESURES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Le développement de l'économie sociale ne peut se faire sans la reconnaissance et le soutien des pouvoirs publics. En vertu du principe de l'équité, les entreprises et organisations d'économie sociale doivent obtenir une aide financière comparable à celle octroyée aux entreprises capitalistes. De plus, au nom de l'intérêt général et collectif des projets qu'elles promeuvent, elles sont autorisées à demander davantage à l'État, sans avoir à sacrifier leur autonomie d'action. Comment justifier de telles demandes ? D'une part, les règles de fonctionnement de ces entreprises offrent certaines garanties en

stipulant que les sommes octroyées ne peuvent être accaparées par quelques individus et que la collectivité doit bénéficier de retombées. D'autre part, ces entreprises remplissent souvent des missions relevant de l'intérêt collectif et contribuent à l'intérêt général. Par ailleurs, elles peuvent difficilement être assujetties à des programmes gouvernementaux rigides parce qu'elles participent d'une dynamique sociale complexe et généralement enracinée dans le local.

Enfin, comme l'expertise nécessaire à l'émergence et à l'expansion des entreprises d'économie sociale relève à la fois du domaine économique et du domaine social, il importe de soutenir les nombreux organismes voués à leur développement.

DES MESURES ASSURANT UNE PLACE AUX FEMMES DANS L'ÉCONOMIE

La deuxième série de mesures dépasse le terrain de l'économie sociale. Elle vise à accorder aux femmes une place dans l'économie en accord avec la solidarité entre hommes et femmes que nous souhaitons, ce qui inclut un partage équitable des richesses et du pouvoir. Par elle-même, l'économie sociale ne peut constituer une solution à la pauvreté des femmes les plus démunies, c'est pourquoi la redistribution est indispensable à un meilleur partage des richesses. De même, l'intervention de l'État est indispensable pour assurer une plus grande équité sur le marché du travail.

Dans la mesure où des services collectifs sont assumés par des entreprises d'économie sociale, il faut prendre certaines dispositions pour éviter que ces partenariats avec l'État se fassent au détriment des conditions de travail et au préjudice des femmes. Cette inquiétude est alimentée par le clivage manifeste que l'on peut actuellement observer entre les activités d'économie sociale relevant principalement de l'économie marchande où les hommes occupent une grande partie des postes de dirigeants et les activités de services relevant principalement du secteur non marchand où les femmes œuvrent en plus grand nombre. Outre de se prémunir contre le danger de créer des ghettos féminins, l'économie sociale doit faire une place aux femmes qui soit socialement acceptable et leur accorder les responsabilités de direction qui leur reviennent.

DES MESURES POUR UNE ÉCONOMIE PLURIELLE

Une troisième série de mesures vise le développement d'une économie plurielle qui encourage la diversité et l'équilibre des activités économiques et favorise l'expansion de l'économie sociale.

Nous savons, par exemple, que les entreprises et les organisations d'économie sociale mobilisent des ressources bénévoles parfois imposantes et misent sur la double participation du personnel et de la clientèle des services collectifs. Ainsi, en plus d'atteindre des objectifs de création d'emplois, des politiques publiques de réduction du temps de travail auraient pour effet de laisser plus de temps aux personnes disposées à participer librement à des activités de solidarité sociale. Une politique de la pluriactivité permettrait de mieux moduler temps de travail salarié et temps consacré aux autres activités, incluant la participation bénévole et solidaire aux associations. Elle devrait également permettre un partage plus équitable de ces tâches entre les hommes et les femmes.

Cette façon de renouveler l'objectif du plein emploi en l'inscrivant dans le cadre d'une économie plurielle est en outre une voie qui peut permettre d'éviter à la fois la ghettoïsation du travail des femmes et la régression vers le travail obligatoire pour les pauvres, le *workfare*. Devant ces éventualités, nous choisissons, il va sans dire, la promotion d'une citoyenneté de participation.

L'ÉCONOMIE SOCIALE EN SOI N'EST PAS UN NOUVEAU PROJET DE SOCIÉTÉ

L'économie sociale n'est pas en soi un nouveau projet de société ; elle en est plutôt une composante, voire une source d'inspiration. En effet, nous avons la conviction que l'ensemble des entreprises et des organisations de l'économie sociale concourent à instaurer un modèle de développement plus ouvert à la démocratie et à créer un véritable partenariat entre tous les acteurs concernés en plus de contribuer à transformer le système de production des services collectifs. De ce point de vue, entreprises capitalistes et services publics devraient s'inspirer des entreprises et organisations d'économie sociale, lesquelles ont plusieurs foulées d'avance sur le plan des règles de fonctionnement démocratique.

Enfin, nous voulons rassembler celles et ceux qui désirent contribuer à l'édification d'une économie solidaire par **un soutien éclairé et critique au développement de l'économie sociale**. Ces adhérents voudront également défendre les principes de démocratie, de participation, d'équité, de justice, de solidarité, de valorisation des personnes et de préservation des ressources collectives.

L'objectif de cet appel est triple. D'abord, les signataires veulent apporter un soutien tangible aux promoteurs de projets d'économie sociale dans leurs relations avec les pouvoirs publics. Ensuite, ils désirent alimenter positivement un débat qui se limite trop souvent à mettre en garde contre les périls de l'économie sociale sans proposer, en contrepartie, de nouvelles

perspectives de développement économique et social. Enfin, ils veulent contribuer à la constitution d'un réseau, voire un regroupement de personnes désireuses de s'engager dans la promotion d'une économie sociale et solidaire, pour appuyer les regroupements institutionnels existants.

S'il est possible que nous ne soyons pas unanimement d'accord sur l'emploi de certains termes ou sur l'importance relative donnée à certains thèmes, nous adhérons entièrement aux lignes directrices qui sous-tendent les propos formulés et estimons nécessaire de poursuivre le débat sur cette base. Enfin, même si la plupart d'entre nous appartenons à des organisations ou à des institutions bien connues, c'est à titre personnel que nous signons cet appel et que nous invitons à se joindre à nous tous ceux et celles qui veulent atteindre les mêmes objectifs fondamentaux.

J'appuie cet appel en faveur d'une économie sociale et solidaire et je désire être informé(e) des résultats de la présente démarche.